



8^e Concours photo « Paysages et flore du littoral, de l'île de Ré à Hendaye »

Organisé à l'occasion du 32^e Festival de
Ménigoute

du 27 octobre au 1^{er} novembre 2016



Article 1

Présentation du concours

A l'occasion du 32^e Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute, qui se déroulera du 27 octobre au 1^{er} novembre 2016, est organisé un concours photographique ouvert à tous sur le thème « **Paysages et flore du littoral, de l'île de Ré à Hendaye** ». Chaque participant devra adresser une photographie dans l'une ou plusieurs catégories suivantes :

- **Catégorie 1 : Paysages du littoral**
- **Catégorie 2 : Flore du littoral**

Article 2

Conditions de participation

La participation est libre et gratuite, les frais d'envoi sont à la charge des participants. Le participant devra envoyer à l'Association Mainate **une photo maximum par catégories au choix (plusieurs catégories possible)**. Il est demandé au participant de conserver la source photographique, numérique (fichier Raw, Tif ou jpg), négatif ou diapositive (argentique). Les photographies pourront être recadrées sans aucune retouche. L'original de la photo présentée devra justifier d'une définition d'au moins 10 millions de pixels après recadrage.

Format des épreuves et mentions

20 X 30 ou 21 X 29,7 cm maximum sur papier brillant, sans effet de présentation. Pour être validée, chacune des épreuves devra impérativement comporter, au verso, les indications suivantes :

- Nom et prénom de l'auteur
- Coordonnées postales
- N° de téléphone et/ou e-mail
- Nom du lieu et du végétal photographié, lieu et date de la prise de vue.
- La mention « j'autorise l'association Mainate à reproduire cette photographie pour les besoins du concours photo FIFO 2016 » et signée de l'auteur.

Date limite de participation

La date limite des envois est fixée au **4 octobre 2016**, le cachet de la poste faisant foi. Attention : aucun tirage photographique ne sera retourné à son auteur. A moins de fournir une enveloppe suffisamment affranchie avec vos photos pour vous les retourner.

Coordonnées d'envoi :

Association Mainate - Concours photo 2016 - 16 bis, rue de Saint-Maixent – BP 5 -79340 MENIGOUTE

Article 3

Prix et catégories

3 prix seront décernés pour chacune des catégories du concours photo « Paysages et flore du littoral, de l'île de Ré à Hendaye ». Aucun prix ne pourra être échangé. Le nom du bénéficiaire ne pourra en aucun cas être modifié. Un grand prix (Une caméra Go Pro Hero offert par le Courrier de l'Ouest) récompensera la meilleure des photos sélectionnées toutes catégories confondues.

Article 4

Jury & critères de sélection

Le jury sera composé de photographes professionnels, naturalistes, issus de l'édition et du journalisme. Il se réunira le **lundi 10 octobre 2016** et statuera selon plusieurs critères de qualité esthétique et technique, d'intérêt artistique, d'éthique et de valorisation des espèces. Le jury se réserve le droit de refuser une photographie en cas de litige sur un ou plusieurs critères.

Article 5

Résultats et publication du concours

Les photographes sélectionnés seront avertis par courrier postale et/ou courriel.

La proclamation des résultats implique l'autorisation, par les auteurs, de la publication de leurs œuvres sur les supports de communication de l'association Mainate dans différents médias (Courrier de l'Ouest), dans le cadre exclusif du Festival de Ménigoute.

Les auteurs s'engagent à autoriser l'exposition de leurs photos à l'espace Mainate TV du forum des associations du 32^e Festival de Ménigoute.

Proclamation et remise des prix

La proclamation des résultats aura lieu le **mardi 1^{er} novembre 2016** à 11h00 à l'espace Mainate TV du forum des associations.

Article 6

Conditions de participation et éthique

Les participants s'engagent à préserver les espèces et espaces photographiés. Ils s'engagent à ne pas déranger les espèces (les photographies au nid ou au gîte sont prohibées) dans leur milieu naturel, ni à présenter des photographies d'animaux en captivité (détention privée, parc ou zoo).

Article 7

Règlement du concours

Le règlement du concours est disponible en téléchargement sur les sites suivants :

<http://www.menigoute-festival.org>

<http://www.courrierdelouest.fr>

Article 8

Recours de participation

La participation au concours implique l'acceptation de l'ensemble du règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats, ni au retour de leur(s) photo(s).

Article 9

Organisation du concours

Les organisateurs du concours photo sont : Mainate, Le Courrier de l'Ouest, la LPO, Buch créations

Coordonnées de l'organisation du concours

Association Mainate Concours photo 2016

16 bis, rue de Saint-Maixent – BP 5 79340 MENIGOUTE

Tel : 05 49 69 90 09

Courriel : contact@menigoute-festival.org

Article 10

Partenaires du concours

